

Mise à jour: 18/09/2011 10:21



323 écoles enseignent la RCR

Diane Tremblay

La majorité des écoles secondaires du Québec offre à ses étudiants une formation en réanimation cardiorespiratoire (RCR).

Près de 323 écoles publiques d'enseignement secondaire disposent, en effet, d'un programme de formation établi par la Fondation ACT, un organisme de bienfaisance national.

« On offre aux écoles d'établir un programme de réanimation cardiorespiratoire gratuitement grâce à un partenariat avec les ministères de l'Éducation et de la Santé », explique Mme Carole Nadeau, gestionnaire.

Jusqu'à présent, la Fondation ACT estime qu'une quarantaine de personnes à travers le Canada ont été sauvées grâce à des jeunes. « C'est là qu'on réalise que la formation de RCR prend toute son importance », ajoute-t-elle.

Les écoles s'inscrivent sur une base volontaire. Les étudiants ont entre 12 et 16 ans. Chaque établissement dispose de son propre matériel qu'il peut réutiliser d'une année à l'autre. Éventuellement, la Fondation veut ajouter un volet sur l'utilisation du défibrillateur.

« C'est très populaire », souligne la porte-parole.

On estime que 150 000 jeunes, au Québec, possèdent les compétences requises pour pratiquer la RCR. La formation est offerte dans les écoles depuis 2005.